Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260120-2026_01-DE

COMMUNE DE SAINT SULIAC

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15 - Présents : 10 - Votants : 14
Date de convocation : 15/01/2026
L'an deux mil-vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M.BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M.BOUVET Rémy, M.BRIAND Jean-Pierre, M.PERDRIEL Erik, Mme FIQUET Isabelle, M.POIRIER Christophe, Mme BOURGES-HELIE Magali, Mme Michèle COUTURIER, Mme Colette BORDIER.

Absents excusés : Mme BERGER Mathilde a donné pouvoir à Mme ALLAIN Laurence , M. Julien SALMON a donné pouvoir à M.Pascal BIANCO, M.LEIGNEL Jean-Guy a donné pouvoir à M. Rémy BOUVET, M.LEFEUVRE Aymeric a donné pouvoir à M. Erik Perdriel, M.TAVET Alain

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BRIAND

Délibération n°2026-01

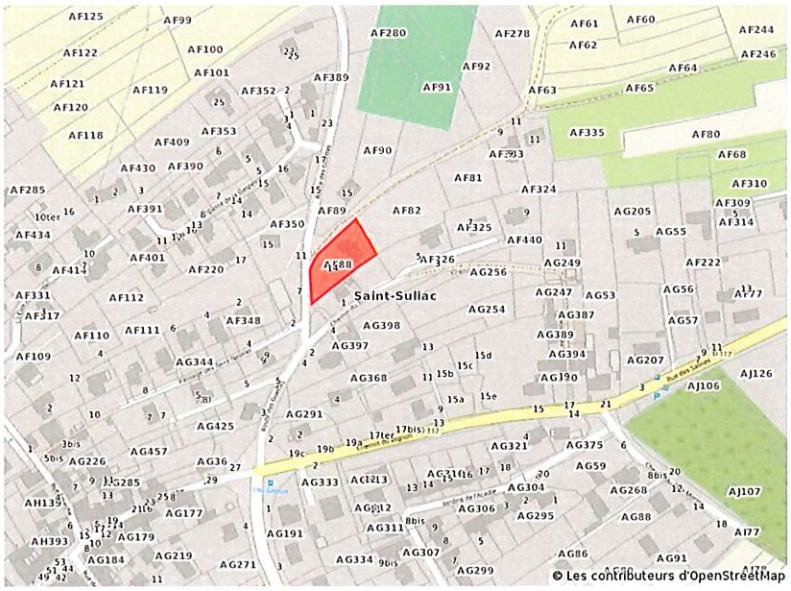
DOMAINE ET PATRIMOINE

Objet : Acquisition de la parcelle AF 88

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- de se prononcer pour l'acquisition d'une bande de terrain d'environ 20 m2 située sur la parcelle AF 88 appartenant aux consorts Tavernier situé route des Guettes
à la somme **de 1€euro** TTC net vendeur,

Cette cession permettra d'effectuer les travaux de voirie nécessaires pour la mise en place d'un cheminement piéton route des Guettes.



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260120-2026_01-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve cette acquisition de la parcelle pour un montant de 1€ euros net vendeur
- Autorise le Maire à accomplir toutes démarches nécessaires.
- Dit que les frais de division d'actes seront à la charge de la commune
- Dit que les crédits nécessaires seront prélevés sur la section d'investissement du budget commune

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Pascal BIANCO

